



Charte « Challenge National ISSF » - Année 2026

Préambule : le Challenge National ISSF, est une série de match dans les épreuves olympiques. Ces matchs donnent lieu à un palmarès par étape et l'ensemble des résultats de chaque étape est repris dans le classement de ce Challenge.

Les clubs organisateurs peuvent inclure les disciplines mondiales et para-tir. Cependant ceux-ci ne feront l'objet d'aucun classement et doivent venir en complément des épreuves ISSF.

Les clubs intéressés par l'organisation d'une étape doivent :

- **Nommer un responsable compétition de l'étape (qui doit être formé à la gestion des compétitions sur ISIS Web)** en relation avec le responsable fédéral.
- **Il est indispensable qu'un arbitre national soit présent et que soit nommé un arbitre minimum par pas de tir**, sélectionné de préférence parmi le corps des arbitres régionaux ou départementaux de la ligue organisatrice.

L'arbitre national et le « responsable compétition » représentent l'autorité administrative de la FFTir et **se portent garants de la bonne conduite de la compétition, en conformité avec les règles de la Fédération Française de Tir, le RGS et le règlement ISSF en vigueur. Ils attestent de la véracité des palmarès** et du respect des règles.

La FFTir validera ou non, l'inscription de l'étape au programme du challenge national aux vus des dates proposées et des installations de tir. Dans un 1^{er} temps, seul 1 match par ligue régionale de tir sera retenu. Des dérogations pourront être accordées à cette règle en raison de la proximité géographique des pôles d'entraînement fédéraux.

Le club s'engage à **envoyer minimum 45 jours avant** le début de sa compétition, sa candidature avec le plan de tir du match et l'adresse du stand de tir où se déroule la compétition (et toutes autres informations relatives à l'organisation de l'étape) à l'adresse suivante : occ@fftir.org **(et en copie à sa Ligue via le RCL)**. Une fois la candidature validée, la FFTir créera le match sur la plateforme ISISWEB de manière à ce que le club organisateur puisse gérer la compétition et recevoir les engagements des tireurs.

Les frais d'engagements reviennent au club organisateur. Les montants maximums sont les suivants : 15 € par épreuve.

Les frais d'engagement, de déplacement, d'hébergement et de restauration sont à la charge des tireurs.

Le responsable compétition de l'étape, traite obligatoirement le palmarès de la compétition sur ISISWEB et s'engage à la clôturer dès le lundi suivant la compétition.

Les inscriptions des tireurs par les clubs se feront en direct sur cette interface web également.

Le responsable compétition de l'étape et l'arbitre national présent s'engagent à organiser les épreuves selon les règles d'arbitrage de la Fédération Française de Tir en vigueur.

Équipement exigé pour les stands :

Stands 10 et 50 m : cible électronique obligatoire – minimum de 15 cibles à 10 m et 10 à 50 m pour pouvoir postuler

Stand 25 m : cibles papiers autorisés – minimum de 15 cibles pour pouvoir postuler

RÉCAPITULATIF DES DOCUMENTS À RENVOYER À LA FÉDÉRATION

À retourner minimum 45 jours avant le début de la compétition.

- **Charte du Challenge signée**
- **Plan de tir** de votre étape avec les numéros de série
- **Adresse du stand** et plan d'accès (facultatif)

À finaliser dès la fin de votre étape :

- **Palmarès de votre étape** impérativement saisi sur ISISWEB

Liste des épreuves au programme de l'étape – cochez les cases pour les épreuves mises en place

☒ Carabine 10 m - Préciser le nombre de poste
Nombre de postes en cible électronique et marque : 30 Siue

☒ Pistolet 10 m
Nombre de postes en cible électronique et marque : 30 Siue

☐ Carabine 3 positions 50 m
Nombre de postes en cible électronique et marque :

☐ Pistolet Vitesse Olympique à 25 m (réservé aux catégories masculines)
Nombre de postes :

☐ Pistolet 25 m (réservé aux catégories féminines)
Nombre de postes :

☐ Fosse Olympique
Nombre de Fosse :

☐ Skeet Olympique
Nombre de Skeet :

☒ Autres épreuves (préciser le nombre de postes pour chaque épreuve)
Dist. Std - 30 Suis
Dist. Vitesse - 5

Attention aucun classement national ne sera édité pour ces épreuves.

Dates souhaitées pour cette étape du Challenge – sous réserve de validation par la FFTIR :

30-31/01/2027

Document à retourner minimum 45 jours avant le début de la compétition

Je soussigné, M. Kielbase Président du club de AS Tir Creil
m'engage à respecter les termes de la charte des clubs organisateurs du Challenge
National ISSF 2026

Date – Signature – Cachet
Président du club

28/09/26
Amicale Sportive de Tir de Creil
7 Avenue de la Forêt d'Halatte
01100 CREIL

Date - Signature
Responsable compétition

28/09/26

Date – Signature – Cachet
Arbitre National ISSF

29/09/2026
Sylvain LE HEURT
Responsable Arbitrage
I.S.S.F.
Comité Départemental des Stés de Tir de l'Oise

☒ Autres épreuves (préciser le nombre de postes pour chaque épreuve)

Dist. Std - 30 Suis
Dist. Vitesse - 5

Attention aucun classement national ne sera édité pour ces épreuves.

Dates souhaitées pour cette étape du Challenge – sous réserve de validation par la FFTIR :

16-17/01/2027

Document à retourner minimum 45 jours avant le début de la compétition

Je soussigné, M. Kielbase Président du club de AS Tir Creil
m'engage à respecter les termes de la charte des clubs organisateurs du Challenge National ISSF 2026

Date – Signature – Cachet
Président du club

28/09/26
Amicale Sportive de Tir de Creil
7 Avenue de la Forêt d'Halatte
60100 CREIL

Date - Signature
Responsable compétition

28/09/26

Date – Signature – Cachet
Arbitre National ISSF